

Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe: convergences et divergences de conception et d'intérêts (1932-1952)

Françoise Berger

▶ To cite this version:

Françoise Berger. Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe : convergences et divergences de conception et d'intérêts (1932-1952). Journal of European integration history, 1997, n° 2, 1997, p. 35-52. halshs-00147412

HAL Id: halshs-00147412 https://shs.hal.science/halshs-00147412

Submitted on 16 May 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les sidérurgistes français et allemands face à l'Europe : convergences et divergences de conception et d'intérêts (1932-1952).

Françoise Berger

Le secteur de la sidérurgie est un bon terrain pour étudier la mise en concept, puis en pratique, du processus européen, appliqué à l'échelle sectorielle comme une sorte de répétition générale avant le marché commun. Des sources désormais accessibles et de très nombreuses publications permettent de mieux cerner le pivot que constitua en ce domaine le couple franco-allemand, des années trente aux années cinquante.

Le patronat de la sidérurgie fut longtemps considéré comme hostile au rapprochement européen, tant en France qu'en Allemagne. On en prit pour preuve la forte résistance qu'il opposa, au premier projet de communauté européenne, celle du charbon et de l'acier. Par une mise en perspective différente, sur un temps plus long, on peut montrer que ce type d'analyse ne prend pas en compte la complexité de la question. La sidérurgie fut un des premiers terrains d'expérience de la construction européenne, dans une forme évidemment différente de celle qui a été adoptée après la Seconde guerre mondiale. Son importance économique et stratégique avait conduit à la formation, avant-guerre, d'un premier puis d'un second cartel international de l'acier dans lequel les maîtres de forges français et allemands occupaient une place prépondérante. Ces liens déjà anciens ont constitué un substrat fait d'habitudes de travail et de rencontres régulières, et l'on peut les considérer comme plutôt amicaux, entre gens du même monde, parlant généralement le même langage, linguistique et économique.

On peut ainsi dégager un certain nombre de caractéristiques propres à ces hommes de l'acier ¹. Mais il faut surtout s'interroger sur le rôle de ces groupes

¹. Les élites industrielles des deux côtés du Rhin commencent à être étudiées et l'on dispose de quelques monographies d'entreprises de ce secteur, même si celui-ci reste encore ouvert à la recherche.

d'industriels dans la construction européenne, en se demandant si les bases constituées dans les années trente ont servi de support au grand élan des années cinquante, si les intérêts nationaux étaient relativement communs ou plutôt divergents. L'étude des liens directs entre les décideurs français et allemands de la sidérurgie et de leur évolution permettent aussi de mieux fixer les cadres de cette réflexion. Ont-ils abordé la communauté européenne de la même façon ? Leurs conceptions de l'Europe étaient-elles proches ? La présentation de ces milieux sidérurgiques et de leurs liens, sur la période qui conduit des premiers cartels à la CECA, permettra de proposer une réponse à ces interrogations ².

Des secteurs assez comparables

Des années trente aux années cinquante, le marché européen de l'acier est en grande partie dominé par les sidérurgies des deux pays qui bénéficient aussi d'un large marché intérieur, ce qui leur assure une plus grande solidité face à la variation des cours mondiaux. Cette assez grande identité a favorisé une compréhension mutuelle.

Le niveau de production de la sidérurgie allemande est globalement le double de celui de son homologue française, si l'on s'en tient aux périodes fastes, hors crises économiques ou guerres. Après 1945, le gouvernement et les sidérurgistes français ont l'espoir que l'écart se creuse et que l'augmentation de la production française se poursuive, tandis que la production allemande stagnerait. Mais en 1960, s'il y a eu un réel décollage de la production française, on reste en deçà des prévisions du plan tandis que l'Allemagne retrouve son rapport de production avec la France ³.

Les entreprises de la sidérurgie allemande et française sont en majorité de très grande taille et la concentration y est de rigueur, particulièrement en

². Cette synthèse sur le milieu patronal français et allemand de la sidérurgie est l'objet d'une thèse en cours de rédaction: "La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA", sous la direction du Pr.René Girault (Paris I).

³. En 1929, la France produit 9,7 millions de t. d'acier pendant que l'Allemagne en fabrique 16,9 millions. Dès 1951, le même niveau est retrouvé avec 9,8 millions de t. françaises contre 16,1 millions

Allemagne où l'intégration verticale est aussi plus développée. Ce secteur a un caractère international par sa production et la part de celle-ci destinée à l'exportation, mais l'origine du capital de ces sociétés leur donne un caractère très nettement national : si l'on constate une plus grande ouverture des participations à la fin des années cinquante, globalement il y a assez peu d'interpénétration, y compris entre entreprises françaises et allemandes.

Ces industries ont vu leurs données bouleversées par le premier conflit mondial. On assista alors à un début de concentration horizontale dans la sidérurgie française, lors du rachat des sociétés sidérurgiques allemandes de la Lorraine libérée⁴ et cinq groupements de sociétés se créèrent à cette occasion. Dès cette époque s'amorça également une concentration verticale et des prises de participations mutuelles entre sociétés resserrèrent progressivement les liens.⁵ Pour reconquérir une puissance perdue, les industriels allemands de la sidérurgie regroupèrent leurs forces, faisant naître le Konzern des *Vereinigte Stahlwerke* (*Aciéries réunies*), en 1926, de la fusion des usines Phoenix, Rheinstahl, Rhein-Elbe-Union et Thyssen ⁶. Cette domination du marché facilita une rationalisation active durant les années 1926-1927 et le développement de la production renforça encore cette concentration ⁷. Cette cartellisation poussée permettait à la sidérurgie allemande de former un groupe de pression uni sur le marché mondial, mais les Français y étaient aussi plutôt solidaires.

Un autre point commun des deux sidérurgies est la nature et le poids des organisations professionnelles du secteur. Le *Comité des Forges* et le *Verein deutscher Eisen und Stahl Industrieller* ⁸, sont, dans les deux pays, extrêmement

de t. allemandes. En 1960, 17,3 millions de t. - ce qui explique l'optimisme européen d'alors, mais le plan prévoyait plus de 24 millions de tonnes; l'Allemagne, 34,1 millions de t.

⁴. d'après les détracteurs, à des prix plus qu'intéressants.

⁵. in F. Braudel, Labrousse (dir.), *Histoire écon. et soc. de la France*, 1980, p. 784 à 786.

⁶. Il produisait ainsi 40% de l'acier allemand, sans compter le contrôle indirect par l'intermédiaire des filiales ou des investissements financiers. cf. G. Badia, J.M. Argelès, *Histoire de l'Allemagne contemporaine*, 1987, p. 128.

^{7.} H. Rieben, Des ententes des maîtres des forges au plan Schuman, Lausanne, 1954, p.81.

^{8.} Avant guerre, c'est le Comptoir sidérurgique de France qui représente la branche française dans les négociations internationales. La loi du 16 août 1940 le dissout, mais le CORSID, Comité

puissants, très structurés. Dans chacun des deux pays, avant-guerre, c'est le président de la plus grosse entreprise sidérurgique qui en a la direction⁹. Les sidérurgistes dominent l'ensemble des organisations patronales ¹⁰et cette domination, en France, est largement le fait d'une sous-organisation générale de la plupart des chefs d'entreprises d'autres secteurs, mais aussi du rôle directeur que ce secteur a joué dans les économies depuis la révolution industrielle. Ces organisations forment de puissants groupes de pression pour les gouvernements des deux pays, en particulier dans la tension et la course aux armements de la fin des années trente.

Il n'y a pas d'organisation européenne spécifique aux sidérurgistes mais ceux-ci se retrouvent dans le cadre de la Chambre internationale de commerce et d'industrie (CCI), et, après la guerre, également dans le Conseil des fédérations industrielles d'Europe (CIFE). Si elles n'en font pas leur priorité absolue, les élites de la sidérurgie des deux pays ont, dès les années trente, un désir d'Europe et le transmettent, sans parvenir toujours à convaincre les autres entrepreneurs.

Des élites aux identités proches

Dans l'ensemble, les patrons de l'acier dans les années trente, comme ceux des années cinquante, ont une formation et une origine sociale assez proche : on ne trouve guère de particularisme national, pourtant souvent mis en avant. Si, des deux côtés du Rhin, on compte parmi les dirigeants - particulièrement dans les années trente - quelques créateurs issus de familles plutôt modestes, dans la très grande majorité des cas, il s'agit d'hommes nés de familles d'industriels.

La formation initiale diffère un peu : les Français suivent souvent le *cursus* honorum traditionnel, à savoir École des Mines et Polytechnique, alors que la

d'organisation de la sidérurgie qui, en quelque sorte, en prend la suite, s'il subit un contrôle de l'État, comprend les mêmes hommes. La *Chambre Syndicale de la Sidérurgie Française* (CSSF) et le *Vereinigung für Eisen und Stahl* prennent le relais après la guerre.

⁹. Ernst Poensgen, directeur des Vereinigte Stahlwerke (à partir de 1933) et François de Wendel, de la société du même nom.

¹⁰.la Confédération générale de la Production française (CGPF) et le Reichsverband der deutschen Industrie pour les années trente et quarante, le Conseil national du Patronat français (CNPF) et le Bundesverband der deutschen Industrie (BDI) pour l'après-guerre.

formation des Allemands est beaucoup plus variée¹¹. Les dirigeants allemands ayant souvent été mis plus tôt en contact avec le milieu professionnel puisque, même au niveau de l'ingénieur, il y a passage par l'apprentissage ou des stages. De plus l'importance accordée au diplôme initial est bien plus grande en France, alors qu'en Allemagne, qui n'a pas d'équivalent au système des grandes écoles, la formation-Maison et les qualités personnelles ont une bien plus grande valeur ¹². C'est la seule véritable différence entre les deux pays : en France, de très nombreux dirigeants ont un lien avec l'État, par l'intermédiaire de leur formation dans une grande école publique, suivie de premiers postes au service de l'administration¹³. Ce phénomène n'existe pas en Allemagne où la carrière dans l'entreprise ou dans le secteur industriel a un rôle fondamental.

Dans l'ensemble, on note une grande analogie entre patrons français et allemands dans leur culture commune, et dans l'approche internationale et européenne des problèmes concernant les marchés sidérurgiques. Mais au-delà de ces convergences, il y a une certaine attraction réciproque. Les dirigeants font de nombreux voyages en Europe, ont dans l'ensemble une bonne image de l'autre et chacun en parle le plus souvent la langue¹⁴. Les Allemands admirent la culture française et prennent plaisir aux séjours en France. Les Français admirent plutôt les performances techniques allemandes et le sens de l'organisation et de l'entreprise. Ce sont, en résumé, des élites largement ouvertes sur l'Europe et le monde, et qui possèdent des identités et des conceptions proches.

1

^{11.} cf. art. de M. Bauer et B. Bertin-Mourot, « Le recrutement des élites économiques en France et en Allemagne », p.91-112, in E. Suleiman (dir.), *Le recrutement des élites en Europe*, Paris, 1995, qui s'intéresse à la situation des années 90 mais dont beaucoup de conclusions sont valables pour les époques antérieures, comme j'ai pu le constater dans les quelques exemples étudiés par moi-même. Un autre ouvrage qui apportera des renseignements fort utiles en ce domaine est celui de H. Joly, *Patrons d'Allemagne. Sociologie d'une élite industrielle 1933-1989*, Presses FNSP, Paris, 1996.

^{12.} Mais bien sûr le niveau de formation technique ou commerciale est élevé.

^{13.} même si le "pantouflage" ne tarde guère.

¹⁴. Parmi les Français, dans les années trente, plusieurs ne parlent pas ou mal l'anglais alors qu'ils comprennent l'allemand, même si leur expression n'est pas toujours parfaite : un exemple, celui de Georges Villiers (dans son livre de souvenirs *Témoignages*, 1978).

Les ententes de l'acier

La sidérurgie est un secteur à dimension internationale et l'on peut affirmer qu'il y avait la perception d'une certaine solidarité et d'une interdépendance économique entre les nations européennes, plus particulièrement entre les deux partenaires privilégiées qu'étaient les sidérurgies françaises et allemandes. Dès l'Entre-deux-guerres, on a voulu rompre la logique de l'affrontement, démarche que l'on retrouve dans le second après-guerre. C'est en réponse à ce souhait, en précèdant les avancées diplomatiques, que voit le jour l'Entente Internationale de l'Acier (EIA) en 1926. Ce Cartel est, de tous les accords conclus dans l'Entre-deux-guerres, le plus remarquable et celui dans lequel les liens franco-allemands sont les plus forts, les deux pays formant la structure centrale de l'organisation.

Dissout pour cause de crise, il laisse la place, début 1933, à une nouvelle Entente conclue entre les mêmes groupes allemand, belge, luxembourgeois et français. L'ancienne formule de contrôle de la production d'acier fut écartée, on opta pour une action sur les marchés d'exportation, chaque groupe assurant l'organisation de son propre marché intérieur en échange d'une protection mutuelle des marchés nationaux. On visait à la conclusion d'une entente générale qui serait un cadre assez souple, à l'intérieur duquel on pourrait développer par la suite le nombre des ententes particulières, sur les différents produits, l'objectif premier étant la relance du marché. Les clauses principales de cette convention étaient le partage de l'exportation totale d'acier brut entre les quatre groupes au prorata de pourcentages variables suivant le tonnage total exporté¹⁵ et la constitution de comptoirs de vente internationaux pour les divers produits. L'EIA fonctionna sans accroc et dans une bonne harmonie franco-allemande jusqu'à la déclaration de guerre.

15. avec l'objectif suivant à terme, pour un chiffre correspondant à une exportation totale de 10.600.000 tonnes : Belgique, 26,000 %; Allemagne, 33,410 %; France, 22,952 %; Luxembourg, 17,638 %. Archives nationales (ci-après AN) 72 AS/ 218.

La période de réarmement de la fin des années trente fut une période faste pour les sidérurgies. La volonté manifestée tant par les milieux allemands que français, quelques années après la fin du premier conflit, fut de rechercher l'entente sur le marché européen et mondial et d'éviter entre les deux sidérurgies toutes sortes d'affrontement commercial. Il y eut même la recherche d'une certaine collaboration technique, même si celle-ci resta très modeste. La crise des années trente a mis en évidence la bonne entente entre sidérurgie française et allemande et son efficacité ¹⁶. Chacun a alors bien conscience de cette nécessaire solidarité du coeur de l'Europe de l'Ouest. Cette solidarité ne s'est pas faite contre d'autres concurrents. Les États-Unis comme la Grande-Bretagne ont fait l'objet d'accords séparés qui tendaient, certes, à limiter les effets de la concurrence que ces pays représentaient, mais qui recherchaient aussi une extension du marché européen pouvant stimuler la demande sans faire effondrer les prix.

Si les relations politiques ont pu apparaître comme difficiles entre les deux pays au cours des années trente, en partie à cause de la querelle des réparations qui eu des séquelles diplomatiques, ce n'est apparemment pas le cas de celles entre leurs producteurs, du moins dans le secteur de l'industrie lourde. Bien sûr le discours apparent, reflété par la presse économique, n'est pas toujours de la plus grande courtoisie. Les affaires sont difficiles et les autres sont des concurrents, solides de surcroît. Mais les milieux sidérurgistes français ne semblent pas avoir particulièrement ressenti des craintes face à l'évolution des données politiques Outre-Rhin, sauf, comme tous, dans les derniers mois qui précèdent la guerre.

Les changements politiques auraient pu avoir de part et d'autre des conséquences bien plus radicales pour les sidérurgies. En France, le temps du

¹⁶. cf. F. Berger, « Les effets de la grande crise sur les relations franco-allemandes. L'exemple de la sidérurgie », in *Relations Internationales*, n° 82, été 1996.

Front Populaire est certes une période de tensions ¹⁷, mais dès 1937, la production a relancé ses cadences, en partie grâce au réarmement et ce, malgré la nationalisation en 1937 des ateliers d'armement et des chantiers navals de Schneider (Le Havre). Si en Allemagne les changements semblent d'une toute autre ampleur, en réalité les effets de ces changements sont assez faibles sur le secteur sidérurgique qui bénéficie à plein, bien au contraire, de la relance de l'armement dès 1934. C'est seulement à partir de 1937-1938 que de plus fortes fois contraintes apparaissent, à la. pour des raisons techniques d'approvisionnement et pour des raisons politiques 18. Mais dans tous les cas, le gouvernement privilégiait l'expérience de l'industrie privée pour l'organisation de la production sidérurgique. Le régime nazi a toujours recherché la coopération des dirigeants de l'économie auxquels il a laissé de larges pouvoirs de décision, et la grande majorité de ceux-ci ne la lui ont pas refusée 19, mais il n'a pas utilisé son pouvoir pour changer les hommes en place 20. Ainsi, l'engagement des sidérurgistes des deux pays au sein des cartels européens ne s'en est pas ressenti et, lors des rencontres où l'on retrouve des Français et des Allemands, les sujets de politique intérieure semblent évités, en tout cas il n'en est fait nulle allusion dans les compte-rendus.

Les blessures de la guerre

L'histoire tragique de la dernière guerre n'a pas rompu les liens et a même, indirectement, favorisé le processus d'unification européenne de l'après-guerre, voulu par tous mais selon des vues assez différentes. Pourtant, les sidérurgistes allemands avaient, dès l'entrée en guerre, fait preuve d'une certaine agressivité

¹⁷. En particulier à cause de l'inflation qui se conjugue à la hausse des prix de de la main d'oeuvre et qui n'est pas entièrement compensé au niveau des prix autorisés par le gouvernement, ou avec des rattrapages tardifs.

¹⁸. Bundes Archiv (ci-après BA) R 13 I/ 603 WESI / Préparation d'un entretien du Dr Reichert avec E. Poensgen, 21-9-1936.

¹⁹. selon G. Badia , *op. cit.*, p. 358.

²⁰. H. Joly, *op. cit.*, p.194, cite un seul cas où il y aurait eu tentative de placer à un poste de direction dans une entreprise privée un proche du régime, celle-ci essuyant un refus ferme de la part des dirigeants du groupe (AEG).

vis-à-vis de leurs collègues français, les articles des revues spécialisées en attestent, qui revendiquent certains "droits" allemands au sujet de biens perdus lors du conflit antérieur ²¹. Une fois la défaite française acquise, les industriels de la Ruhr adressent à leur gouvernement des demandes pour participer au contrôle des usines des territoires conquis, avec le souhait d'une priorité de rachat sitôt le traité de paix signé. ²² Les revendications sont si insistantes que Walter Funk, le ministre de l'économie doit modérer l'ardeur des sidérurgistes ²³.

Pendant la guerre, chaque entreprise française d'un secteur qui a travaillé, selon les types de production, de 25% à 100% pour compte allemand, s'est vu infliger un contrôleur technique, représentant d'une firme allemande du même secteur, en plus du contrôle militaire. Pourtant, dans le quotidien, ces relations forcées ont plutôt bien fonctionné et les contrôleurs techniques ont même souvent protégé des rigueurs de l'occupation militaire des usines, parfois brutale, toujours mal ressentie. On a le sentiment qu'au-delà des oppositions dues au conflit, se maintient le fil, fragilisé mais encore solide, de la connivence entre sidérurgistes, entre entrepreneurs.²⁴

La sidérurgie allemande a eu, pendant la guerre, besoin d'ouvriers spécialistes pour faire face aux saignées dans ses propres effectifs. On alla en chercher dans les régions minières et industrielles de l'Europe du Nord-Ouest, essentiellement en Belgique et en France. Les métallurgistes français ont payé un lourd tribut et ce problème de prélèvement de la main d'oeuvre française pour l'industrie sidérurgique allemande a été l'objet d'un combat quotidien des

²¹. Stahl und Eisen, Bergwerks-Zeitung (en particulier sous la plume acerbe de J.W. Reichert). On convoite même des entreprises situées dans des bassins qui n'ont jamais été allemands.

²². Archives Thyssen VSt / 4314. cf. J. Freymond « Les industriels allemands de l'acier et le bassin minier lorrain, 1940-1942 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 19, 1972. C'est aussi ce qu'affirme le Dr Pilder à H. de Wendel, (Archives de Wendel (ci-après dW) AN/ 189 AQ /621), note sur la visite du Dr Pilder (10/01/1941); mais toutes les autre sources consultées le confirment.

²³. officiellement pour ne pas porter préjudice à l'industrie privée en donnant des arguments à ses détracteurs, en réalité parce que les autorités allemandes entendaient rester libres de leurs décisions et ne voulaient pas être soumises à la pression des hommes de la Ruhr.

²⁴. Les cas de conflit ouvert sont très rares, le plus signifiant est celui avec Röchling, un sidérurgiste sarrois nommé responsable de la sidérurgie du Nord-est de la France et qui a une conduite abusive à

autorités françaises et des patrons. Les gros konzerns comme Vereinigte Stahlwerke, Krupp et Mannesmann, sur proposition des autorités allemandes mais aussi sur leur propre demande, ont largement utilisé cette main d'oeuvre française, dans des conditions de vie et de travail souvent très difficiles pour les ouvriers²⁵. Mais les attributions furent très inférieures aux demandes des entreprises ²⁶.

Un renversement de situation à la Libération

Le gouvernement de Vichy, inspiré du modèle allemand, avait laissé l'organisation de la sidérurgie aux mains de la profession dans un organisme, le CORSID (*Comité d'organisation de la sidérurgie*), certes public, mais contrôlé par ces mêmes hommes qui, auparavant, dominaient l'organisation privée, supprimée ²⁷. A l'heure de la libération, les entreprises sidérurgiques, souvent situées sur l'emplacement même des combats les plus violents, ont vu parfois ceux-ci se poursuivre jusque dans leurs locaux ²⁸. Il faut alors réparer les dégâts et immédiatement se tourner vers l'avenir. Les projets ressortent très vite des tiroirs où les avaient enfermés les événements. Dans l'euphorie de la Libération, on voit grand et ambitieux.

Les dommages sont loin d'avoir été négligeables, comme on le sous-entend parfois. La sidérurgie française a bel et bien été touchée par la guerre, et cela a même, dans certains cas, accéléré des rénovations nécessaires. Pendant la guerre

mains égards : abus financiers personnels, prélèvements de taxes à la production pour de la recherche industrielle et affaire de Joeuf (démontage du grand train de laminoirs).

²⁵. d'abord les prisonniers puis quelques volontaires et des STO. Leurs conditions de travail et de survie, très dures, sont néanmoins dans l'ensemble peu comparables à celle des "Ostarbeiter". (*Actes du Procès de Nuremberg* et de ceux qui l'ont précédé).

²⁶. Les sources ne permettent pas de connaître le détail statistique de l'ensemble des travailleurs occupés dans la sidérurgie, leur répartition par région et par entreprise. On a estimé le nombre des travailleurs français en Allemagne, dont une part importante dans les usines sidérurgiques, entre 632.000 à 646.000 travailleurs; cf. P. Mermet, « Enquête sur la main d'oeuvre française au service de l'Allemagne », *Bulletin de l'IHTP*, mars 1982, p. 40-59.

²⁷. cf. H.Rousso, *Les comités d'organisation*, 1976. A l'exception de F. de Wendel éliminé, sans doute à cause du fait qu'il est trop hautement symbolique dans l'opinion publique : sa présence aurait révélé cette étonnante continuité des hommes qui n'est pas vraiment cachée mais plutôt non dite.

^{28.} comme ce fut le cas pour la société Denain-Anzin, AN 65 AQ/ K66.

on s'était contenté de maintenir en l'état, quand c'était possible, et presque aucun investissement matériel n'avait été fait, ce qui était sage, mais avait conduit au vieillissement supplémentaire de cinq ans un parc de machines à la moyenne d'âge déjà élevée. Sauf exceptions, les installations essentielles ne sont cependant pas gravement atteintes ²⁹. La capacité de production de la sidérurgie française a même augmenté puisqu'elle dépasse son plus fort niveau (1929) de vingt pour cent ³⁰. Non seulement tout le monde est unanime sur le fait qu'il ne faut pas créer de nouvelles unités de production, mais il conviendrait même d'en fermer quelques-unes parmi les 177 que possèdent les 27 sociétés de ce secteur ³¹.

C'est le principal problème auquel se trouve confronté la Commission de modernisation de la sidérurgie qui travaille dans le cadre de la préparation du premier Plan économique. Il faut permettre à la production française d'être vraiment concurrentielle sur le nouveau marché européen et mondial. L'objectif de production sidérurgique à moyen terme est fixé à 12 millions de tonnes en 1951, ambition assez modeste. Pour l'atteindre, on envisage une rationalisation du secteur, en vue d'augmenter la production tout en abaissant les coûts ³². Pour cela on projette de diminuer le nombre d'établissements en les regroupant et en fermant les unités vétustes : deux groupements s'organisent, d'abord dans le Nord puis dans l'Est ³³. Ce plan a, en partie, été préparé par la réflexion des services des ministères de l'Économie et de l'Industrie pendant la guerre, dont celle du CORSID qui avait élaboré des plans pour l'après-guerre, comme d'ailleurs l'avaient fait les entreprises en prévision des jours meilleurs.

^{29.} seulement deux usines détruites en 1944.

³⁰. in P. Mioche, *Le plan Monnet, genèse et élaboration (1941-1947)*, 1987, p. 249.

^{31.} Sur 177 unités, 19 produisent 88% du total de l'acier français; H. d'Ainval, *Deux siècles de sidérurgie française*, Paris, 1994, p.61

^{32.} après avoir hésité pour une nationalisation, sous l'influence du groupe communiste qui finalement ne la souhaitait pas unanimement, pour diverses raisons.

^{33. 1946,} USINOR : association entre la société Denain-Anzin et les Forges et aciéries du Nord et de l'Est; 1948, SOLLAC : Établissements de Wendel associés avec Sidelor, qui rassemble les Acieries de Rombas, de Micheville, de la Marine et de Pont-à-Mousson.

En Allemagne, avec l'accélération des bombardements à partir de mars 1945, les usines sidérurgiques reçoivent l'ordre de démonter une partie des machines et de les expédier vers l'est. Mais très vite, la situation devient chaotique. La production est partout totalement interrompue, plus rien ne circule et il faut employer des gardes pour empêcher les pillages et des équipes de nettoyage pour commencer à déblayer les décombres. Le bilan général de l'état de la sidérurgie allemande est pourtant assez mitigé : certaines unités ont été dévastées, mais il semble que finalement les unités les plus modernes ont été relativement épargnées, malgré l'aspect de dévastation totale que montrent les photographies; souvent, seuls les vitres et quelques bâtiments ont été détruits, mais pas les machines ³⁴. Les industriels et les hommes politiques allemands le savent vraisemblablement, malgré leurs plaintes ³⁵.

La nouvelle donne politique a renversé les rôles entre vaincus et vainqueurs : les Français sont désormais du côté du pouvoir et occupent le territoire allemand. La sidérurgie allemande est sous un total contrôle allié et beaucoup de sidérurgistes sont d'ailleurs en prison. Même si la tentation est assez grande, du côté des sidérurgistes français de profiter de la situation, on reste très modéré dans les déclarations. La sidérurgie française est très affaiblie, dans son outil de production, mais aussi dans son niveau de considération dans l'opinion publique. Elle désirerait profiter de l'opportunité présente pour reconquérir des parts de marchés face à ses concurrents abattus, mais elle se montre prudente dans la manière de l'exprimer. En fait, elle est très vite prise dans un élan d'euphorie de reconstruction européenne. Déjà, une année après la fin de la guerre, tout en manifestant une certaine méfiance compréhensible au regard des événements qui viennent de se dérouler, les patrons français considèrent toujours l'Allemagne comme le principal et indispensable partenaire.

^{34.} estimation : environ 80% non détruits.

^{35.} C'est en tout cas ce qu'affirme Pierre Arnal, un diplomate relatant une réflexion d'Adenauer qu'il rencontre au printemps 1946. P. Arnal « Conrad Adenauer sous l'occupation britannique 1945-1947 », in *Revue d'histoire diplomatique*, n° 81/1967, p. 57-85.

On a souvent dit que dans l'immédiat après-guerre, les patrons français dans leur ensemble, y compris donc les sidérurgistes, étaient défavorables à tout relèvement de l'Allemagne et que seul le plan Marshall avec ses arguments sonnants et trébuchants les avait fait basculer dans le camp de la coopération européenne ³⁶. Sans pouvoir sonder le coeur des dirigeants français en 1945-46, on peut cependant affirmer que pour la plupart d'entre eux, cette assertion ne correspond pas à la réalité. Si l'on écoute, par exemple, les déclarations de Robert Fabre, sidérurgiste et membre directeur de la nouvelle organisation patronale française (CNPF), chargé des questions internationales, qui, dès 1946, affirme la volonté du patronat de normaliser au plus vite les relations économiques avec l'Allemagne en partant d'un principe d'égalité, ce qui n'empêche pas une juste demande de sécurité. Or l'on peut penser, vu sa position, qu'il représente aussi l'opinion d'une importante partie du patronat de l'acier.

En 1945, les Alliés sont placés devant un dilemme. Pour eux, il s'agit avant tout de casser la puissance militaire potentielle de l'Allemagne, et celle-ci est dépendante de sa capacité de production d'acier. Mais d'un autre côté, cette production est nécessaire à l'Europe, sous peine de pénurie, car la sidérurgie allemande représente encore à la libération une très grande capacité de production et les installations des autres pays européens ne peuvent suffire à la remplacer. Mais on l'estime beaucoup trop concentrée et l'on veut empêcher que se reconstruise la puissance des konzerns des magnats de l'acier allemand. Les Américains sont les premiers à s'y attaquer et exigent que les mines de charbon soient séparées des entreprises sidérurgiques qui les possèdent. Cette mesure « d'apparence technique » remet en cause les « fondements de la puissance en Allemagne et en Europe » ³⁷.

³⁶. par exemple A. Korff, *Le revirement de la politique française à l'égard de l'Allemagne entre 1945 et 1950*, thèse, Lausanne, 1965.

³⁷. J. Monnet, *Mémoires*, 1976, p. 511.

D'autre part, les Alliés opèrent une dénazification assez rapide et pas très poussée mais qui prive la sidérurgie allemande d'une partie de ses dirigeants, dans une branche où l'on a forcément collaboré avec le pouvoir nazi. Quelquesuns des plus grands patrons sont arrêtés, mais pour quelques mois seulement ³⁸. L'ensemble de la sidérurgie allemande est mise sous contrôle allié, avec une gestion allemande cependant. Enfin, le niveau de production est dans un premier temps strictement limité. Cependant, assez rapidement, une partie des hommes reprend son poste. Dans les plus grandes entreprises, on retrouve, comme en France, mais de façon plus surprenante vu le contexte, une très grande continuité des hommes. Ceux-ci sont pour la plupart des personnes âgées, voire très âgées ³⁹ et qui étaient déjà au sommet de leur carrière dans les années trente. Tous ces hommes ont connu les autres sidérurgistes européens au sein du cartel international et dans les diverses relations commerciales ou professionnelles. En fait, il n'y a pas d'élites de rechange⁴⁰.

Les autorités d'occupation, par l'intermédiaire du *North German Iron and Steel Control*, élaborent donc un plan pour séparer les usines sidérurgiques et leurs dépendances, des ensembles industriels et charbonniers dont elles faisaient partie, plan proposé par l'allemand Heinrich Dinkelbach, un grand spécialiste du financement de la sidérurgie ⁴¹. Une décision de décembre 1945 place sous séquestre 57 entreprises sidérurgiques. On a retiré le droit d'exploitation aux anciens konzerns et après avoir scindé les anciennes sociétés en plusieurs sociétés nouvelles à faible capital ⁴², on en a confié la gestion à la

³⁸. C'est ainsi que W. Zangen, président de Mannesmann, est arrêté jusqu'en juin 1946 et que le siège social est saisi par les autorités militaire pour en faire leur propre QG, qui deviendra ensuite le siège du gouvernement du Land de Rhénanie Westphalie; Mannesmann le récupéra en 1953.

³⁹. Exemple: le cas du Dr Bierwes qui, en 1934, se retire à 67 ans de son poste au conseil d'administration de Mannesmann A.G.; il est rappelé au conseil de surveillance de la société de 1935 à 1948; il meurt en 1949, à plus de 80 ans. (cité par H.A. Wessel, *Kontinuität im Wandel, 100 Jahre Mannesmann 1890-1990*, Düsseldorf, 1990, p. 208).

⁴⁰. cf. H. Joly, *op. cit*.

⁴¹. ancien directeur financier des *Vereinigte Stahlwerke* mais aussi ancien membre du NSDAP, très vite blanchi pour des raisons qui demeurent encore obscures, il est considéré comme « dangereux » par les Français, mais aussi « incontournable ».

^{42.} identique pour toutes: 100 000 RM.

Treuhandverwaltung, organisme fiduciaire géré par les Allemands, sous la conduite du même Dinkelbach. Cet organisme a souscrit l'intégralité des actions des nouvelles sociétés, ce qui lui donne le choix de la direction de l'entreprise, puisque ce choix est fait par les actionnaires ⁴³. Dans les faits, ce sont pour la plupart les anciens dirigeants qui sont maintenus en poste ⁴⁴. Ce contrôle aboutit donc, dans les faits, à la concentration de toutes les décisions dans une direction unique. Cet état de choses fait vraiment peur aux sidérurgistes français, tant du point de vue de la sécurité que de celui d'une possible nationalisation ⁴⁵. Les Américains et les Français s'y opposent car ils estiment que cela fournirait une machine de guerre totalement aux mains du futur État allemand.

Les Américains ont surtout une obsession, celle de la concentration et de la cartellisation de ce secteur. C'est donc sous la forte pression de ces derniers que le gouverneur militaire britannique publie la « loi sur les cartels et les Konzerns »⁴⁶, une ordonnance qui a pour objectif général d'interdire une concentration « démesurée » de l'économie allemande, formule floue qui peut prêter à discussions juridiques. Elle vise en tout premier lieu l'industrie chimique et l'industrie charbonnière, mais aussi l'industrie sidérurgique. Le double objectif du texte, c'est celui de la sécurité et de la décartellisation :

« (...) détruire la capacité économique allemande à conduire une guerre; s'assurer que les mesures prises pour la reconstruction de l'Allemagne le sont dans un but pacifique et démocratique; (...) Interdiction d'une appartenance allemande à des cartels internationaux.» ⁴⁷

43. AN 62 AS/ 104 /C.S.S.F./ note (oct.1948) au sujet de la réorganisation de l'industrie sidérurgique dans la zone britannique.

^{44.} BA/B109 / 97 et G. Badia, Histoire de l'Allemagne contemporaine, 1975, p.266.

⁴⁵. d'autant plus que les Britanniques, qui contrôlent la Ruhr, ont, chez eux, procédé à la nationalisation de leur propre industrie sidérurgique, sous la conduite du gouvernement travailliste. AN 62 AS/ 104 /C.S.S.F note au sujet du sort de l'industrie sidérurgie allemande dans la zone britannique.

⁴⁶. n° 78 du 11 février 1947.

^{47.} Archives Thyssen, article de *Industrie und Handwerk n° 9 du 5 mars 1947*.

Les sidérurgies française et allemande se trouvent donc relativement bouleversées dans les premières années après la guerre. Et elles ont toutes deux à faire face à l'Europe qui s'organise déjà sur le terrain.

La sidérurgie face à l'Europe

En France comme en Allemagne, le secteur sidérurgique affirme très fortement son identité économique nationale face à l'Europe, en particulier en terme de défense de l'emploi, mais aussi en matière de puissance politique, puisque nous sommes dans un domaine économique lié à la notion de puissance de l'État. La défense des intérêts nationaux entraîne, dans un premier temps, le rejet de la notion d'intégration. Les sidérurgistes souhaitent en fait des accords de marché, tout en restant dans un système de concurrences nationales, les ententes évitant en quelque sorte la concurrence déloyale ou les anomalies du marché. Si la défense des spécificités nationales est vigoureuse, ils ne parlent pas pour autant d'un obstacle qui serait infranchissable mais insistent sur la nécessité de prises de garanties suffisantes, en particulier la mise en place d'un système de compensation en raison des différences des prix de production. La disparité de certains facteurs intervenant dans la fixation des prix, essentiellement les transport et les coûts du minerai et de l'énergie, est plutôt perçue comme un obstacle au rapprochement.

Cependant, les patrons allemands et français ont une vision parfaitement identique du type d'Europe qu'il faut construire, une Europe libérale avant tout. Mais les spécificités du secteur sidérurgique obligent, selon eux, à une organisation stricte du marché qui doit rester entre les mains de l'industrie privée, sans intervention de l'État. Il y a donc combinaison d'une approche libérale et d'une approche contractuelle, qui ne sont pas antinomiques. Le modèle du Cartel de l'Acier des années trente, que les sidérurgistes des deux pays souhaitaient mettre à nouveau en place - sous une forme adaptée à la situation nouvelle - montre que l'on s'était intentionnellement appuyé sur une

forme d'organisation européenne, dans une vision qui n'excluait pas des accords entre le groupe européen et les autres groupes, en particulier les Américains. Ces ententes étaient totales, elles ne pouvaient fonctionner correctement que si chaque groupe national membre était uni, c'est-à-dire sans outsiders. Ces ententes devaient aussi être évolutives, à l'image du marché mondial de l'acier et pour tenir compte de l'apparition de nouveaux producteurs.

Dans les projets européens qui voient le jour en Europe dans les années cinquante, il est certain que le modèle américain a influencé la vision économique de l'Europe, du moins dans les groupes de décideurs, souvent formés partiellement aux États-Unis, qui l'ont imposée à tous. Cette influence est visible quand, après la seconde guerre mondiale, s'opère en France une concentration plus poussée du secteur sous la pression américaine, qui la lie à l'attribution de crédits pour l'installation d'un train de laminage géant, unique en Europe. Cependant côté français, malgré l'influence importante exercée par les Alliés et les nombreux voyages d'études effectués aux États-Unis, on note toujours une certaine résistance à cette "américanisation".

On assiste ainsi à une rapide évolution des positions après-guerre, à la fois sur le problème allemand et sur le problème européen. Cette évolution si rapide, permet d'intégrer cette première période de 1946-1948 dans les prémices de la construction européenne. On peut cependant reconnaître que la mise en application du plan Marshall et de ses organisations accélère le processus et place même les patrons français en position de demandeurs. Ce sont eux qui vont pousser tout au long de l'année 1948 le gouvernement français à faire des avancées conséquentes dans sa politique allemande. Là encore, il n'est pas question de sentiment, mais de pragmatisme : les Américains, mais aussi les Britanniques et les Belges ont déjà commencé à développer en Allemagne occidentale un réseau de contacts économiques qui risque de leur donner une avance évidemment préjudiciable aux intérêts français quand l'Allemagne reprendra sa liberté et son envol économique. Le CNPF tente d'alarmer le

gouvernement français sur les dangers d'un manque de suivi économique des autorités françaises d'occupation en Allemagne et développe alors un projet de commission des affaires allemandes ⁴⁸. En juillet 1948, il précise sa position vis-à-vis de l'Allemagne, ses préoccupations et ses motivations dans ce domaine, affirmant que les Français n'ont pas le choix, puisque les États-Unis ont pris parti, il faut donc pratiquer une politique d'entente économique avec l'Allemagne ⁴⁹. Des voix s'élèvent aussi côté allemand pour dénoncer la mainmise anglo-saxonne et pour tendre la main aux industriels français ⁵⁰.

Les patrons s'inquiètent du futur statut de la Ruhr et de la création de l'Autorité internationale.⁵¹ Ils n'apprécient pas la position du gouvernement français et souhaitent qu'il se montre plus libéral sur le problème de l'industrie allemande, problème qui s'inscrit déjà dans le cadre de la construction européenne. Faire une bonne politique étrangère, c'est, pour eux, d'abord privilégier la politique économique et c'est la seule façon de sécuriser l'avenir de l'Europe. Des précautions s'imposent mais la sécurité de la France passe par une entente avec l'Allemagne. Pour cela, le CNPF souhaite renouveler et consolider les accords sectoriels qui existaient avant la guerre. Des négociations, encore peu formelles, étaient bel et bien en cours dès 1948 pour la reconstitution d'un cartel de l'acier, des contacts avaient été pris lors des rencontres dans le cadre du bureau de l'acier de l'OECE et de la *Chambre internationale du commerce et de l'industrie* (CCI) ⁵².

⁴⁸. AN 72AS/113, Commission des Affaires allemandes du CNPF, note du 2 fév. 1948, signé R.Fabre.

⁴⁹. AN 72AS/ 356, dossier de 12 pages : "*Observations sur le problème allemand présentées par le CNPF*", non signé, daté du 20 juillet 1948.

⁵⁰. AN 72AS/113, note du 14 janv. 1948.

^{51.} Un article intitulé "Discourir n'est pas agir" reflète certainement parfaitement l'opinion des sidérurgistes français à cet égard , in journal *"le Bulletin"* (du CNPF), nouvelle série 104, du 19 nov. 1948, non signé.

^{52.} En décembre 1949, cette idée de reconstitution du cartel franco-allemand commence à circuler et déclenche du côté des partis politiques et des syndicats ouvriers une levée de bouclier (cf. les violentes attaques à la Chambre des députés et dans la presse); cf. H. Rieben, *op. cit.*, p.318.) En réalité, la question fut posée bien avant, au cours de l'année 1948 assurément (AN/ 62AS/ 104/ CSSF/ « L'avenir économique de l'Allemagne », recommandations adoptées par le Conseil de la C.C.I., 18 nov. 1948), et les négociations dont on parle alors sont sans doute antérieures, quoique encore pas très formelles.

Les sidérurgistes français n'ont pas voulu l'Europe telle qu'elle a été mise au point par les "bureaucrates", mais ils voulurent très vite une certaine Europe. Certains d'entre eux se montrent assez rapidement ouverts à une hypothèse européenne, basée sur l'initiative privée. Dans le cadre de la CCI, qui rassemble côté français des personnalités de premier plan dont quelques-uns des principaux hommes de l'acier, se prennent les premiers contacts. Fin 1947, Jules Aubrun⁵³, de la Caisse syndicale de la sidérurgie française, est le président du groupe français de la CCI. A cette date, les patrons, dans leur majorité ont, sans négliger l'aspect sécuritaire du problème de la production sidérurgique allemande, déjà bien pris conscience du changement de cap qu'impliquaient le plan Marshall et la nouvelle politique américaine, et semblent prêts à intégrer immédiatement l'Allemagne dans la construction de l'économie européenne et mondiale. Ils souhaitent le maintien d'un simple contrôle, efficace mais organisé dans le cadre d'une économie libérale.

Un an plus tard, la position de la CCI a encore évolué: tous les acteurs économiques sont invités à appuyer activement dans le sens de la construction européenne, avec une Allemagne entièrement réintégrée, avec laquelle les contacts officiels, tout autant que privés, doivent être recherchés. Elle appelle donc les chefs d'entreprises à faire ce pas. Le point de vue du CNPF ne diffère pas beaucoup de celui exprimé par la CCI, ni de celui des sidérurgistes français, pour la bonne raison que les hommes sont les mêmes. Jules Aubrun est expert à la CCI et dirige la CSSF, Pierre Ricard est en position-clé au CNPF et à la CSSF. Les dirigeants de l'économie privée ont donc basculé vers l'Europe bien avant les gouvernements européens et environ un an avant le changement officiel de l'attitude française.

A partir de 1948, c'est au tour du gouvernement français d'encourager au développement des liens franco-allemands. C'est sur sa demande que le CNPF entreprend de transformer et de revigorer une ancienne association franco-

^{53.} choisi en 1948 comme expert français chargé d'examiner la situation allemande.

allemande, l'ACIA, qui devient, fin 1948, l'AFREA (*Association française pour les relations économiques avec l'Allemagne*)⁵⁴. Son but est de favoriser des relations industrielles et commerciales entre les entreprises des deux pays, en particulier en veillant à l'information de ses membres, parmi lesquels des sidérurgistes importants. Le gouvernement confirme cette nouvelle tendance au rapprochement en avril 1949 en soulignant son attachement à l'essor des relations économiques franco-allemandes ⁵⁵. Cette préoccupation gouvernementale et patronale traduit des changements importants et imminents en matière de relations bilatérales.

Le Conseil de l'Europe, autre organisme mis en place dans ces premières années de l'après-guerre, se préoccupe aussi de la position des patrons européens. Après avoir reconnu le Conseil des fédérations industrielles d'Europe (CIFE), la commission des Affaires générales du Conseil de l'Europe s'apprête à le consulter officiellement, en janvier 1950, sur les questions suivantes:

« Faut-il faire l'unité de l'Europe ? Et jusqu'à quel point ? Faut-il une union douanière, une union économique ou une union politique ? Dans quels délais l'union doit-elle se faire? Est-il nécessaire d'en venir à une autorité politique supranationale ? » ⁵⁶

Les questions posées confortent dans l'idée que la proposition Schuman advient sur un terrain préparé depuis longtemps à l'élaboration d'une organisation européenne, dont on n'a pas encore précisé les contours car les propositions sont très variées selon les milieux dont elles proviennent. Parmi ces groupes, les sidérurgistes ont depuis longtemps avancé des propositions, selon leurs propres conceptions.

L'Europe de la CECA et les sidérurgistes

Des changements étaient donc dans l'air et des indices, divers mais concomitants, montrent que Jean Monnet a su jouer au plus vite pour reprendre

⁵⁴. AN 72AS/356; lettre de Georges Villiers, 20 sept 1948.

⁵⁵. Dans une lettre du ministère des affaires étrangères (probablement signée Schuman) à G. Villiers du CNPF, 20 avril 1949, AN 72 AS 356

⁵⁶. AN 72AS/ 356, note pour le président, 26 janv. 1950.

l'avantage - la position diplomatique de la France était alors au plus mal. Le 9 mai 1950, Schuman offre donc à l'Allemagne une Union du charbon et de l'acier, union ouverte aux autres pays européens qui le voudraient ⁵⁷. Si le domaine des industries lourdes françaises et allemandes a été choisi comme terrain d'expérimentation européenne, c'est qu'au motif purement économique s'ajoutaient des raisons politiques et psychologiques qui permettait d'envisager, si le verrou sautait à cette occasion, un élargissement rapide de cette expérimentation: en quelque sorte on commençait presque par le plus difficile, et le reste suivrait ⁵⁸. On a souvent présenté la déclaration du 9 mai comme une véritable "bombe". Mais, si la presse mit en avant l'effet de surprise, il n'en reste pas moins vrai que l'opinion publique des deux pays était y déjà préparée, par les divers mouvements européens qui avaient vu le jour entre 1948 et 1950. C'est donc une proposition qui se greffe sur un climat tout-à-fait favorable à ce type d'initiative, même si l'audace de la proposition plus que sa teneur, étonne encore.

Le processus d'unification économique, d'abord dans le cadre d'un sousespace franco-allemand, puis européen, est entièrement approuvé, dès le premier projet de la CECA et même envisagé bien avant. Il n'y a pas d'opposition entre les deux types de rapprochement envisagé et l'on imagine que l'intégration d'espaces d'abord restreints permettra de faciliter un processus global ensuite ⁵⁹. L'idée de base de ce Marché commun du charbon et de l'acier est celle de la suppression des frontières douanières par une uniformisation des taxes et une libre circulation des produits.

Bien que l'on n'ait ultérieurement retenu que l'opposition des sidérurgistes, et surtout des français, à la CECA, celle-ci ne rencontre pas une opposition immédiate. Dans les tout premiers jours, le projet est assez bien accueilli, surtout

^{57.} Ce que ne souhaitait pas Adenauer qui aurait préféré, dans un premier temps, une entente bilatérale

⁵⁸. Cependant certaines analyses allemandes n'y voient qu'une motivation de pur intérêt économique de la part des Français.

⁵⁹. C'est l'expérience qu'a faite le Bénélux.

dans sa perspective générale. Mais les réactions évoluent ensuite très vite vers certains refus, qui ont quelques points communs des deux côtés du Rhin quoique les intérêts n'y soient pas les mêmes. Les sidérurgistes français, en majorité, approuvent le fond du projet mais vont rejeter la forme du texte définitif, en particulier les articles 65-66 du traité au sujet de l'interdiction de toutes formes d'ententes⁶⁰. Au début de l'année 1951, certains, mécontents de la tournure des négociations, prennent une attitude très catégorique de refus et évoquent le "redoutable saut dans l'inconnu" ⁶¹. Les principaux reproches sont que les textes définitifs ne tiennent pas les promesses contenues dans la déclaration Schuman, en particulier parce qu'ils promeuvent des pratiques très dirigistes qui sont rejetées par la profession ⁶².

Tout en critiquant la politique anti-trust américaine, on estimait pourtant nécessaire la surveillance des ententes, et le cartel de l'acier d'avant-guerre avait déjà créé un organisme spécifique. Mais, selon les sidérurgistes français et allemands, ce sont les industriels qui doivent assumer cette surveillance et prendre en charge les éventuelles sanctions. Or, sous la pression des Américains, qui ont déjà imposé en Allemagne la décartellisation, l'équipe Monnet a orienté le projet de communauté européenne, non vers un contrôle des ententes - ce qui aurait été parfaitement admis par les milieux concernés - mais vers une interdiction totale de ces dernières. Cela explique la violente opposition qu'il rencontre car il n'offre pas, sur ce point précis, de possibilités de dialogue.

La mauvaise gestion des relations gouvernement-patronat, côté français explique aussi la position officielle assez rigide des sidérurgistes, même si, dans les coulisses, celle-ci est loin d'être unanime ⁶³. En effet, les sidérurgies de Lorraine, celle du Nord et celle du Sud-Est ont, en 1950, des intérêts sinon opposés mais parfois contradictoires ou concurrents et elles n'envisagent pas la

^{60.} d'ailleurs, la commission européenne reviendra sur ce point.

^{61.} dW/ AN 190 AQ/ 49, rapport Exercice 1950, société de Wendel, p.12.

^{62.} Archives CNPF/ AN 72 AS / 112.

future situation de concurrence allemande et européenne de la même façon. Il ne pouvait donc pas y avoir unanimité sur ce premier projet européen. Les sidérurgistes français ont beaucoup critiqué, à raison, la forme qu'ont pris les négociations. Le projet Monnet est préparé dans le plus grand secret, au coeur du Q.G. des hommes du plan et sans consulter la profession, ou si peu. Insulte jetée à la face des sidérurgistes, le chancelier Adenauer est informé du projet avant eux 64 qui ne l'apprennent que par la voie des médias 65. Au cours des négociations, il en est de même et à plusieurs reprises, le groupe français des industriels qui suit celles-ci de loin, puisque tenu à l'écart 66, se plaint du manque de communication à tel point que parfois il se dit informé ... par la délégation allemande ou belge! Une part des blocages et des critiques vient donc de la méthode adoptée par Monnet beaucoup plus que du fond. Le sentiment profond des sidérurgistes est d'être bannis de toute négociation, alors que leurs propositions de participation à l'élaboration du projet étaient sincères, propositions renouvelées à plusieurs reprises 67.

Dès l'annonce de la proposition Schuman, les sidérurgistes allemands ont d'abord réagi très favorablement, tandis que la chancellerie fédérale a immédiatement créé un secrétariat spécial ⁶⁸, pour une première réflexion sur le projet. Le comité d'experts est composé de représentants des industriels producteurs et consommateurs, en majorité pour l'acier avec 17 membres ⁶⁹ sur un total de 24, de représentants des syndicats ouvriers, de membres des différents ministères concernés et de parlementaires. Les informations sur les

63. Ce point est essentiel, il a été souligné par P. Mioche, à plusieurs reprises, dont in K. Schwabe (dir.), Die Anfänge des Schuman Plans, 1988, p. 305 ss.

^{64.} la veille.

^{65.} Il semble cependant qu'on l'avait montré, fin avril, à Aron qui avait des vues très proches de la tendance majeure des sidérurgistes, selon Aubrun (communication de P. Mioche au colloque *Jean Monnet*, Paris, mai 1997).

^{66.} alors que d'autres gouvernements négocient en présence d'une délégation officielle d'industriels de la branche concernée (charbon et acier).

^{67.} archives CSSF AN 62 AS 113/ lettre d'Aubrun à J. Monnet, 22 nov. 1950.

^{68.} Sekretariat für Fragen des Schuman-Plans im Bundeskanzleramt, Thyssen VSt/4138.

^{69.} dont Fritz Berg, président du patronat allemand.

négociations sont diffusées au fur et à mesure par les services compétents des ministères aux organismes patronaux, le dialogue est franc et constant, les industriels sont réellement consultés. Dès l'ouverture des négociations, un groupe d'experts proposés par les syndicats accompagne les délégués allemands, ce qui n'est pas le cas côté français.

Que pensent les patrons allemands du plan Schuman? Leur première réaction est entièrement positive, et sans restriction. Ceci est bien compréhensible puisqu'ils voient au bout des négociations un retour à la Gleichberechtigung 70 et une énorme chance pour leur secteur, espérant la levée rapide des limitations de production. Au bout d'un an de négociations, quelques notes disharmoniques se sont fait entendre et l'approbation n'est plus sans restriction, mais le projet reste globalement souhaité. Les sidérurgistes allemands n'approuvent pas plus que les Français les articles interdisant les ententes, mais leur situation est différente, les Américains ont imposé la décartellisation des entreprises qui sont très contrôlées et leurs intérêts à court terme passent donc par ce Traité européen. Avant la ratification du traité, ils demandent que, conformément à ce qui ressortait des négociations avec le ministre français des Affaires étrangères, cessent toutes les restrictions alliées sur la production d'acier et ils réclament une réelle égalité de traitement pour l'industrie sidérurgique allemande. Ils assurent cependant le chancelier de leur vision positive du plan Schuman et de leur volonté de travailler en commun avec les futurs partenaires de l'Union⁷¹.

Fin 1952, alors que le démarrage de la CECA est imminent ⁷², les déclarations des sidérurgistes français se font plus positives: ils déclarent faire face « *sans aucun complexe d'infériorité* » au futur « *combat* » à mener ⁷³.

^{70.} l'égalité des droits.

⁷¹. Thyssen VSt/ 4138, lettre de la Wirtschaftvereinigung Eisen- und Stahlindustrie, 11 déc. 1951, adressée au chancelier.

^{72.} Entrée en vigueur du Traité le 25 juillet 1952, mise en fonctionnement du marché commun du charbon le 10 février 1953, de celui de l'acier le 10 avril 1953.

^{73.} AN 72 AS / 1395 CECA CR/ Comité directeur du CNPF, 16 sept 1952, intervention de P. Ricard.

Malgré la grogne, ils se montrent donc assez optimistes car ils sont avant tout pragmatiques et le contexte international est favorable. D'ailleurs, la dimension européenne de leur activité est conçue comme une donnée incontournable parmi d'autres, ne relevant pas d'un choix mais d'une nécessité de marché.

Les sidérurgistes français n'ont donc pas eu à regretter le choix forcé de l'Europe qu'on leur a fait faire puisque, en 1960, le décollage de la production est bien réel. Il est cependant difficile d'estimer quelle est la part de la CECA dans ce développement, celle des premières restructurations grâce aux crédits américains, celle de la poussée économique générale, celle de la guerre froide...

Peut-on parler de sidérurgies en totale concurrence, en collaboration ou en complémentarité? Le niveau de la sidérurgie allemande est, et a toujours été, quoique pussent espérer les Français, le double du niveau français. Ces secteurs sont, depuis le milieu des années vingt, pris dans des organismes de coopération, d'abord d'initiative privée, puis de contrôle public. En fait ils étaient trop importants, l'un et l'autre, au niveau européen comme au niveau mondial, pour prétendre faire la guerre de l'acier. Les deux avaient besoin de marchés stabilisés et confiants pour assurer leur propre croissance. Bien sûr les Français crurent un moment gonfler artificiellement cette croissance au détriment de leurs concurrents déchus. Bien sûr les Allemands utilisèrent à leur profit la moindre ouverture, CECA et guerre de Corée, pour accélérer le retour à une production non bridée. Mais ils ne se sont jamais vraiment heurtés sur les marchés extérieurs, et se sont arrangés pour protéger leur marché intérieur. D'où une certaine forme d'harmonie dans les liens entre les maîtres de forges des deux pays, liens bien plus fort, avant comme après guerre, qu'avec les Britanniques ou les Américains.

Des réalisations concrètes existaient déjà entre les sidérurgistes français et allemands, et comme le disait François de Wendel, à propos de la Première Guerre Mondiale, elles n'ont rien empêché. Mais ce qu'a proposé la CECA

permet une nouvelle étape dans cette concrétisation, et c'est à juste titre que ce traité est considéré comme premier fondateur de la communauté européenne.

Françoise BERGER

(Institut Pierre Renouvin, Université de Paris I)